

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

9 NOVEMBRE 2005

À une session ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels, mercredi le 9^{ième} jour de novembre 2005. Sont présents Messieurs les conseillers : Rhéal Séguin, Rémy Belley, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

Le quorum est constaté à 19h et la session ouverte.

2005-11-01

2. NOMINATION DU PRO-MAIRE.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseiller Monsieur Rhéal Séguin est nommé pro-maire du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

2005-11-02

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1. Constatation du quorum.**
- 2. Nomination du pro-maire.**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 octobre 2005.**
- 5. Approbation des comptes à payer.**
- 6. Résolution pour entériner le mandat de la directrice générale dans le dossier de Monsieur Denis Desharnais.**
- 7. Résolution pour l'entretien de la cour de l'école pour l'hiver 2005-2006.**

8. **Procuration bancaire à modifier.**
9. **Mise à pied de Monsieur Yvon Gaudreault.**
10. **Réclamation de Monsieur Louis-Guy Dansereau concernant l'entretien l'hiver du chemin Imbeault.**
11. **Correspondance.**
12. **Divers :**
 - a) **pneus pour le tracteur**
 - b) **achat de publicité**
 - c) **demande au ministère des Transports**
 - d)
13. **Période de questions.**
14. **Levée de la séance.**

2005-11-03

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 6 octobre 2005.

2005-11-04

5. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Rémy Belley et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes suivants, présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

| | | |
|---------|------------------------------------------|-------------|
| C500471 | Hydro-Québec | \$ 583.49 |
| C500472 | Assurance vie Desjardins-Laurentienne | \$ 989.54 |
| C500473 | Ass. Personnes handicapées de Charlevoix | \$ 50.00 |
| C500474 | Fournitures et ameublement du Québec | \$ 86.47 |
| C500475 | Bell Mobilité | \$ 71.09 |
| C500476 | CERIU | \$ 195.54 |
| C500477 | Boies Daniel | \$ 166.39 |
| C400478 | Épicerie des Lacs | \$ 614.38 |
| C500479 | Garage Saint-Aimé-des-Lacs | \$ 441.83 |
| C500480 | Garage Paul Tremblay | \$ 301.14 |
| C500481 | Jos. Lapointe & Fils Ltée. | \$ 46.93 |
| C500482 | Mastercard Canadian Tire Acceptance | \$ 38.46 |
| C500483 | Syndicat | \$ 85.98 |
| C500484 | Revenu Canada | \$ 1 647.25 |
| C500485 | Revenu Québec | \$ 3 099.77 |
| C500486 | Bodycote | \$ 496.35 |
| C500487 | Simon Thivierge & Fils inc. | \$ 1 077.51 |
| C500488 | Imprimerie CCL | \$ 772.16 |
| C500489 | UAP La Malbaie inc. | \$ 86.92 |

| | | |
|---------|-----------------------------------------|-------------|
| C500490 | John Meunier | \$ 343.97 |
| C500491 | Agrivoix coopérative agricole | \$ 205.75 |
| C500492 | Lavoir Martial | \$ 356.58 |
| C500493 | Bijouterie Sénéchal inc. | \$ 339.32 |
| C500494 | Fédération québécoise des municipalités | \$ 17.14 |
| C500495 | Services sanitaires Charlevoix inc. | \$ 3 136.84 |
| C500496 | 2754-4998 Québec inc. | \$ 48.26 |
| C500497 | Communications Charlevoix | \$ 1 385.76 |
| C500498 | Sani-Charlevoix inc. | \$ 1 236.52 |
| C500499 | Garage Guy Gauthier | \$ 211.69 |
| C500500 | La Capitale gestion financière inc. | \$ 190.87 |
| C500501 | Caisse Desjardins des Hautes Gorges | \$ 1 264.68 |
| C500502 | Services Info-Comm | \$ 81.95 |
| C500503 | Les Éditions Juridiques FD | \$ 63.13 |
| C500504 | Heenan Blaikie Aubut | \$ 782.07 |
| C500505 | Gaudreault Suzanne | \$ 140.35 |
| C500506 | Hydro-Québec | \$ 45.09 |
| C500507 | Garage St-Aimé-des-Lacs | \$ 95.91 |
| C500508 | MRC de Charlevoix-Est | \$ 382.50 |
| C500509 | Bell Canada | \$ 265.61 |
| C500510 | Bodycote essais de matériaux | \$ 162.47 |
| C500511 | Simon Thivierge & Fils | \$ 100.30 |
| C500512 | Imprimerie CCL | \$ 2 025.49 |
| C500513 | UAP La Malbaie | \$ 138.46 |
| C500514 | Aréo-Feu ltée. | \$ 87.13 |
| C500515 | Agrivoix coopérative agricole | \$ 27.84 |
| C500516 | Vitrierie Roméo Côté | \$ 92.02 |
| C500517 | Sani-Charlevoix | \$ 212.80 |
| C500518 | Mouvement Action-Chômage de Charlevoix | \$ 20.00 |
| C500519 | Hebdo Charlevoisien inc. | \$ 167.47 |
| C500520 | Pavage Rolland Fortier inc. | \$ 160.87 |
| C500521 | Mutuelle des municipalités du Québec | \$ 652.27 |
| | Salaires d'octobre 2005 | \$ 7 900.92 |

2005-11-05

6. MANDAT POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DANS LE DOSSIER DE MONSIEUR DENIS DESHARNAIS.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner le mandat de Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, dans le dossier de Monsieur Denis Desharnais aux petites créances.

2005-11-06

7. ENTRETIEN D'HIVER DE LA COUR DE L'ÉCOLE BEAU-SOLEIL.

CONSIDÉRANT que la municipalité procède déjà à l'entretien d'hiver de la cour de l'école Beau-Soleil;

CONSIDÉRANT qu'une demande de la Commission scolaire de Charlevoix a été reçue pour l'entretien de la cour de l'école Beau-Soleil ainsi que des entrées,

des trottoirs, des perrons, des marches en plus d'épandre du sable ou du sel au besoin et ce, pour 2005-2006;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas les objectifs pour effectuer tous les travaux de déneigement demandés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de St-Aimé-des-Lacs procèdera au déneigement de la cour seulement de l'école Beau-Soleil et ce, pour la saison 2005-2006. Que la Commission scolaire de Charlevoix se tient responsable des accidents pouvant survenir suite au déneigement de la cour. Qu'advenant un bris de tracteur de la municipalité, la Commission scolaire devra effectuer l'entretien de la cour de l'école tant et aussi longtemps que durera le bris du tracteur.

2005-11-07

8. PROCURATION BANCAIRE POUR SIGNATURE.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Cajetan Guay, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire, Monsieur Bernard Maltais, le conseiller Monsieur Rémy Belley, la directrice générale et secrétaire-trésorière Madame Suzanne Gaudreault et/ou l'adjointe Madame Nathalie Gagnon soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à l'ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile à la bonne marche des opérations de la municipalité;
- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;

La directrice générale et secrétaire-trésorière ou l'adjointe à celle-ci exercera seule les pouvoirs suivants. Au nom de la municipalité :

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

- sous la signature de deux d'entre eux, étant entendu que la signature de la directrice générale et secrétaire-trésorière ou son adjointe

2005-11-08

9. ENTÉRINER LA MISE À PIED DE MONSIEUR YVON GAUDREULT.

Sur proposition de Monsieur Rémi Belley, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du Conseil, la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs entérinent la mise à pied de Monsieur Yvon Gaudreault et ce, en date du 15 octobre 2005.

11. CORRESPONDANCE.

Ministre des Affaires municipales et des Régions, Madame Nathalie Normandeau : pour le projet de l'eau potable.

Cabinet du ministre des Ressources naturelles et de la Faune : pour la résolution 2005-08-13 concernant le prix de l'huile et de l'essence.

Ministère des Transports : inspection des ouvrages d'art de juridiction municipale (pont).

Centre d'expertise hydrique Québec : pour la modification de la catégorie administrative du barrage chemin de la Décharge.

Chambre des Communes Monsieur Inky Mark : la Loi protégeant le patrimoine canadien en matière de chasse et de pêche.

Centre d'expertise et de recherche en infrastructure urbaine : demande d'adhésion.

UMQ : pour le mérite Ovation municipale.

Commission scolaire de Charlevoix : pour l'enlèvement de la neige à l'école Beau-Soleil et le programme de formation « Sécurité incendie ».

L'Autre Avenue : pour l'adhésion de la municipalité pour 2005-2006.

Club moto-neige les Aventuriers de Charlevoix inc. : offre de publicité.

Chantiers Jeunesse : pour appel de proposition.

Restaurant la Rigane : offre de service.

Atelier Vagabond, architectes paysagistes : offre de service.

Commissaire au lobbyisme du Québec : informations pour les élus et fonctionnaires municipaux.

Corporation de recherche et d'action sur les maladies héréditaires : remerciement pour implication lors du Raid des 21.

Monsieur Clément Fortin : pour céder le chemin Fortin.

Les propriétaires du chemin Fortin : demande de prise en charge du chemin Fortin.

Postes Canada : pour la fermeture de poste et des installations postales.

Association des personnes handicapées de Charlevoix inc. : remerciement pour le don.

Les Dames bénévoles Les Marguerites : demande de don.

Leucan : demande de don.

La Terre de chez nous : offre d'abonnement.

10. RÉCLAMATION DE MONSIEUR JEAN-GUY DANSEREAU CONCERNANT L'ENTRETIEN L'HIVER DU CHEMIN IMBEAULT.

Attendu que ce dossier sera discuté ultérieurement.

2005-11-09

11. FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE ET D'INSTALLATIONS POSTALES.

ATTENDU QUE Postes Canada effectue une révision de l'ensemble de son réseau postal et qu'elle a annoncé son intention de fermer le centre de tri de Québec comme étant la toute première étape de son examen;

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral semble appuyer le projet de Postes Canada de fermer le centre de tri de Québec, à partir de décembre 2005, ce qui entraînera l'élimination de 302 emplois;

ATTENDU QUE le gouvernement Fédéral permet à Postes Canada de fermer des bureaux de poste, et ce, en dépit du moratoire qui interdit la fermeture de bureaux de poste situés dans les petites villes et les régions rurales;

ATTENDU QUE le réseau postal public assure un lien entre les collectivités de ce pays immense et aide à surmonter les différences et la distance qui les séparent;

ATTENDU QUE le réseau postal public joue un rôle clé dans la vie sociale et économique de ce pays en fournissant des emplois et une infrastructure nécessaire à la prospérité des collectivités et à la croissance des entreprises;

QU'IL est proposé par Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Rémy Belley et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs écrive à John McCallum, ministre responsable de Postes Canada, pour lui demander que le gouvernement canadien donne instruction à Postes Canada :

1. d'annuler la fermeture du centre de tri de Québec et de mettre fin à tout autre projet de fermeture d'installations postales ailleurs au pays;
2. de tenir des consultations auprès de la population, des syndicats des postes et des autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui permette de décider des modifications à apporter au réseau de Postes Canada;
3. de maintenir, d'élargir et d'améliorer notre réseau postal public.

2005-11-10

12. DON POUR LES DAMES BÉNÉVOLES LES MARGUERITES.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs fait don d'un montant de \$25.00 aux Dames bénévoles les Marguerites.

2005-11-11

12.A ACHAT DE PNEUS ARRIÈRE POUR LE TRACTEUR.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Rémy Belley et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de 2 pneus arrière pour le tracteur de marque Good Year, 8 ply, conventionnel, grandeur 18.434 comprenant l'installation, le calcium et des tubes neufs au montant de 1 341.48\$ plus taxes et ce, au Garage St-Aimé-des-Lacs.

2005-11-12

12.B ACHAT DE PUBLICITÉ À HEBDO CHARLEVOIX.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une publicité au montant de 100.00\$ à Hebdo Charlevoisien et ce, pour souligner le travail des pompiers volontaires de la municipalité.

2005-11-13

12.C DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS POUR LE DÉPLACEMENT DE LA BARRIÈRE SITUÉE AU BOUT DE LA RUE PRINCIPALE.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'une demande soit acheminée au ministère des Transports pour le déplacement de la barrière située presque au bout de la rue Principale et ce, de l'autre côté de la dernière terre privée appartenant à Monsieur Daniel Simard pour lui permettre l'accès à sa terre et aussi l'accès au petit sanctuaire.

2005-11-14

14. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance est levée à 19h15.

PRO-MAIRE

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE